

COLLÈGE FONTENAY
35, rue Antoine Châtel B.P 97628
35176 CHARTRES de BRETAGNE
☎02.99.77.16.00 ce.0351852y@ac-rennes-fr

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**
Du 11/ février 2020

2019-2020

Séance n°3

Nombre de membres présents :18 votants

Nombre de membres absents :6

Quorum atteint

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du procès verbal du CA du 28 novembre 2020
2. Dotation Globale Horaire 2020-2021
3. Proposition de règlement intérieur.
4. Séjour en vélo à Guipry -Messac
5. Modification du budget déjà voté du Séjour à Paris
6. Admission en non valeur de créances DP
7. Convention DAIP
8. Questions diverses

Président

M. Michel CHARLES, principal

Secrétaire

Mme Liliane BOEDEC, professeur

COLLÈGE FONTENAY
35, rue Antoine Châtel B.P 97628
35176 CHARTRES de BRETAGNE
☎ 02.99.77.16.00 ce.0351852y@ac-rennes-fr

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**
Du 11/ février 2020

2019-2020

Séance n°3

Liste de présence des membres

I. Représentants de l'administration, des collectivités et des personnalités qualifiées

Titulaires

Michel CHARLES, principal,
Angélique PINOT, principale adjointe
Sylvie RIDARD, gestionnaire
Aurélie NICOLAS, C.P.E
Philippe BONNIN, conseiller départemental
Sandrine ROL, conseillère départemental
Dominique BONNIOU, conseillère métropolitaine
Paulette CONAN, personnalité qualifiée

présent
présente
présente
présente
excusé
excusée
excusée
excusée

Suppléants

Françoise SOURDRILLE
Jacques DAVIAU
Dina JOALLAND-FARDOUN,

II. Représentants des personnels (enseignants, éducation, ATOSS)

Titulaires

Liliane BOEDEC, professeure
Philippe CUSIN, professeur
Gildas DELESNE, professeur
Sarah PASQUE, professeure
Eric LECHAT, professeur
Yasmine BENHAMOU, Assistante d'éducation
Marylène GUILLOTTEL, infirmière
Claudie DENOUAL, secrétaire

présente
présent
excusé
excusée
présent
présente
excusée
présente

Suppléants

Marie DAGORN
Anne SANTIAGO
Delphine GOURAULT **présente**
Anne MICHEL **présente**
Sébastien CHEVER
Laura HENRIOT

III. Représentants des parents et des élèves

Titulaires

Christine AMOURIAUX, parent d'élève
Jacky BATAIS, parent d'élève
Muriel SERRE, parent d'élève
Isabelle FRADET, parent d'élève
Solène PIEDCOQ, parent d'élève
Hélène GRUDE, parent d'élève
Inès MENEUST, élève de 3D
Amira EL HIJRI, élève de 3E

présente
présent
présente
présente
excusé
excusée
excusée
excusée

Suppléants

Soizic ROUAULT
Gaëlle PAUL
Vincent FORTIN
Jean-Michel LECLERC
Najia BENAHMIDA **présente**
Céline CADICQX
Manon BOSSARD (3D) **présente**
Sedef AKTURK (3B) **présente**

COLLÈGE FONTENAY
35, rue Antoine Châtel B.P 97628
35176 CHARTRES de BRETAGNE
02.99.77.16.00 ce.0351852v@ac-rennes-fr

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 11 février 2020

2019-2020

Séance n°3

COMPTE RENDU DES DÉBATS

RÉSERVÉ A

La séance est ouverte à 18h05 avec 16 membres votants et plusieurs invités.

1- Approbation du PV du dernier CA

Le procès-verbal du CA du 28 novembre 2019 est adopté à l'unanimité des 16 votants.

2- Projet de sortie à vélo à Guipry Messac

Alors que deux membres votants viennent d'arriver, l'ordre du jour est modifié pour permettre à Mme Boclé et deux élèves invités de présenter le projet de sortie de la classe de 3A à Guipry-Messac.

Les deux élèves de 3A exposent le projet de sortie du 17 au 19 juin à Guipry Messac : trajet écologique en vélo, 2 nuitées au camping, travail autour du réchauffement climatique avec des objectifs de zéro-déchets, consommer local et bio, des activités et visites sur place (ballade en tronc, fabrication de savon et autres activités présentées en diaporama).

Le programme et son budget de 42 € par élève sont adoptés à l'unanimité (*Délibération n° 26* : 18 pour, 0 contre, 0 abstention).

3- Budget du voyage à Paris du 27 au 29 mai

Mme Ridard présente une modification du budget du séjour à Paris suite à une baisse du nombre de participants (43 élèves de 4C et 3E au lieu de 49 prévus) et à un contretemps émanant du voyageur concernant l'hébergement. Il y a une hausse du budget initialement prévu, portant le coût du séjour à 245 € par élève.

Mme Boëdec et Mme Ridard informent les membres du CA que quatre familles ont demandé un dossier de Fonds social pour les aider à financer le séjour.

Le nouveau budget est adopté à l'unanimité (*Délibération n°27* : 18 pour, 0 contre, 0 abstention).

COLLÈGE FONTENAY
35, rue Antoine Châtel B.P 97628
35176 CHARTRES de BRETAGNE
02.99.77.16.00 ce.0351852v@ac-rennes-fr

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 11 février 2020

2019-2020

Séance n°3

COMPTE RENDU DES DÉBATS

RÉSERVÉ A

4- Admission en non-valeur de créances DP

Mme Ridard explique les raisons pour lesquelles elle a recours à une proposition d'admission en non-valeur de créance de DP pour deux familles qui font l'objet de poursuite pour impayés.

La proposition d'admission en non-valeur de 4 créances de demi-pension est adoptée à l'unanimité telle qu'elle est présentée dans le document joint à la délibération (*Délibération n°24 : 18 pour, 0 contre, 0 abstention*).

5- Convention DAIP

Le Principal informe que chaque année, l'établissement signe une convention DAIP pour bénéficier du Dispositif d'Assistance Informatique de Proximité qui permet d'être dépanné dans les 48h en cas de problème.

La convention est adoptée à l'unanimité (*Délibération n° 29 : 18 pour, 0 contre, 0 abstention*).

6- Modification du règlement intérieur

Suite à une demande initiale des parents d'élèves, le règlement intérieur a été actualisé en suivant une trame présente sur le bulletin officiel. Mme Nicolas, CPE, fait remarquer que tous les collèges de France doivent utiliser cette trame pour établir leur règlement intérieur. Après débats sur la tenue vestimentaire, quelques modifications sont apportées et adoptées collégalement. Le nouveau règlement intérieur est soumis au vote du CA après relecture de M. Le principal.

Le nouveau règlement intérieur est adopté à l'unanimité (*Délibération n°25 : 18 pour, 0 contre, 0 abstention*).

7- DGH

M. le principal présente le projet de DGH pour 2020-2021, et il explique ses choix de répartition. Les professeurs demandent l'apport d'une motion au compte-rendu du CA concernant le nombre de 5 classes en 5ème pour une prévision de 147 élèves, soit, 29,4 élèves par classe. D'autre part, le dispositif *devoirs faits* fait apparaître un déficit d'heures

COLLÈGE FONTENAY
35, rue Antoine Châtel B.P 97628
35176 CHARTRES de BRETAGNE
02.99.77.16.00 ce.0351852v@ac-rennes-fr

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 11 février 2020

2019-2020

Séance n°3

COMPTE RENDU DES DÉBATS

RÉSERVÉ A

pour rémunérer les intervenants afin de poursuivre les interventions auprès des élèves.

Le principal ne demande pas de voter la proposition de répartition de DGH mais il propose de voter pour la motion déposée par l'équipe enseignante : 15 voix pour, 3 abstentions et 0 contre (*Délibération n°28*).

8- Questions diverses des représentants de parents

- Les absences prévues sont-elles bien renseignées sur Toutatice ?
En cas de cours non assurés, le report des heures est-il reprogrammé ?

Réponse : Les absences prévues sont notées sur Pronote dans la mesure où ces absences sont connues à l'avance. Les heures ne sont pas rattrapées en cas de grève, formation ou maladie.

- Qu'en est-il des casiers extérieurs ?

Réponse : Il reste quelques casiers à un emplacement sec. Le but est de limiter l'encombrement dans le hall par la présence excessive de casiers afin de faciliter la circulation de tous. Logiquement, il n'y a plus de casiers qui prennent l'eau. Si des problèmes persistent, il faut aller voir la CPE, Mme Nicolas.

- Si certains élèves ont plus de 1h de permanence par jour et n'ont plus de travail à faire, qu'ont-ils le droit de faire ?

Réponse : Les élèves doivent travailler. En cas d'absence de devoirs à faire, les élèves s'occupent dans le calme, ils peuvent lire ou dessiner.

- Serait-il possible de mettre la sauce à part pour les salades ? Y-a-t-il des féculents à chaque repas (pour les sections sports) ?

Réponse : Il y a toujours quelques salades sans sauce, pour ce qui est des féculents il y en a à chaque repas soit dans l'entrée, soit dans le plat, en plus du pain mis à disposition.

- Pour la prochaine rentrée scolaire, serait-il possible de faire une explication de l'utilisation de Pronote pour les nouveaux parents de 6^{ème} ?

<p>COLLÈGE FONTENAY 35, rue Antoine Châtel B.P 97628 35176 CHARTRES de BRETAGNE 02.99.77.16.00 ce.0351852v@ac-rennes-fr</p> <p>PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Du 11 février 2020</p>	<p>2019-2020</p> <p>Séance n°3</p>
--	------------------------------------

<p>COMPTE RENDU DES DÉBATS</p>	<p>RÉSERVÉ A</p>
--------------------------------	------------------

Réponse : Mme Pinot informe qu'elle a trouvé un tutoriel sur YouTube, celui-ci peut être mis à disposition sur Toutatice. Les parents estiment que Pronote ne doit pas être un motif de stress pour les parents. C'est un outil d'information à doser.

- Serait-il possible de faire revenir des anciens élèves partis en filières professionnelles, pour en parler avec les élèves de 4^{ème} ou 3^{ème} ?

Réponse : Mme Gourault indique qu'on essaie de le mettre en place mais qu'on se heurte aux contraintes d'EDT.

- Serait-il possible de refaire une intervention "sciences de l'ingénieur" ouverte aux garçons, sur le volontariat, sur le temps du midi ?

Réponse : L'intervention Sciences de l'ingénieur au masculin n'est pas possible car l'intervention est ciblée vraiment sur les filles pour les motiver à aller dans les filières scientifiques majoritairement prisées par les garçons.

- Dans les classes dites "difficiles" pourrait-on aussi féliciter et valoriser les bons élèves ?

Réponse : Certains élèves ont dû prendre pour eux des remontrances alors qu'ils n'ont rien fait. Les professeurs demandent que les délégués parlent aux professeurs principaux en cas d'éventuels problèmes de ressenti d'élèves qui n'ont rien à se reprocher.

Un membre de l'équipe de direction indique que l'année prochaine, une page encouragements sera rajoutée dans le carnet de liaison pour pouvoir féliciter les élèves ponctuellement.

- Compliments pour la réunion d'orientation des 3^{ème}, qui a été très appréciée par les parents et les élèves.

Fin de séance à 20h ? .